



Institution Saint Joseph du Havre <http://www.st-jo.fr>  
Collège et lycée à sections européennes, orientale et internationale  
207 Rue Félix Faure  
76072 LE HAVRE Cedex  
Téléphone : 02 35 46 51 52

**TARIF COLLEGE  
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

Madame, Monsieur,

Vous inscrivez votre enfant au collège de l'Institution et nous vous en remercions. Veuillez trouver ci-après les informations concernant la facturation durant l'année scolaire.

PERIODES DE FACTURATION :

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3
à partir du 03/09/18	à partir du 03/12/18	à partir du 18/03/19

- Les élèves de section de langue (Internationale, Européennes et Orientale) suivront des séances de conversation en langue étrangère et pourront se présenter à un examen de compétence linguistique qui sera organisé au cours de l'année scolaire au tarif de 60 ou 80 €. Des précisions vous seront données pendant l'année.

A L'INSCRIPTION OU A LA REINSCRIPTION :

- Un acompte de 100 € vous sera demandé à l'inscription ou à la réinscription, cette somme sera déduite de la facture du 3<sup>ème</sup> trimestre. En cas de départ anticipé ou d'inscription annulée, cette somme sera acquise par l'établissement.

INFORMATIONS SUR LA FACTURATION : (voir au verso)

- L'assurance individuelle accident est obligatoire, pour toutes les activités proposées par l'établissement, elle est incluse dans notre tarif.
- Pour tout changement de régime de cantine, veuillez en avvertir les services généraux par écrit un mois avant la fin du trimestre. Tout trimestre commencé est dû.
- Vous avez deux possibilités pour le règlement des factures (chèque ou virement) :
  - l'intégralité du trimestre dès réception de la facture.
  - ou mensuellement.

**Le règlement des factures doit se faire en début de trimestre ou de mois.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- **Tarif dégressif :** Afin d'accueillir les enfants des familles dont les quotients familiaux sont modestes, nous pouvons appliquer un tarif dégressif, calculé suivant un barème. Vous pouvez demander les imprimés à la comptabilité de l'Institution, avant le 9 juillet 2018. Les demandes devront être retournées avant le 17 septembre 2018.
- **Aide à la restauration :** Des aides peuvent être accordées, merci d'en faire la demande auprès des services comptables. Celle-ci devra être faite avant le 17 septembre 2018. ***Nous n'acceptons pas que les enfants apportent leur repas à l'Institution sauf ceux faisant l'objet d'un P.A.I (Plan Alimentaire Individualisé).***
- **Bourses nationales :** notre établissement est habilité à recevoir les boursiers nationaux. Les familles peuvent retirer les dossiers de demande de bourse nationale du 1 au 30 septembre 2018. La demande de bourse sera à refaire chaque année jusqu'en 3ème. Un simulateur de droit à obtention de bourse est disponible sur [viescolaire.net](http://viescolaire.net). N.B : pour les élèves de 3ème, les familles recevront courant mars 2019 un barème et fiche de calcul pour la demande de bourse du lycée 2019-2020. Les familles pourront retirer un dossier dès le mois d'Avril.



FRAIS TRIMESTRIELS COLLEGE	Externat		1/2 pension 2 jours		1/2 pension 4 jours L.M.J.V.	
	Hors section LV	Section LV	Hors section LV	Section LV	Hors section LV	Section LV
Contribution familiale	247,45 €	247,45 €	247,45 €	247,45 €	247,45 €	247,45 €
Frais fixes <i>(y compris assurance scolaire)</i>	32,07 €	32,07 €	32,07 €	32,07 €	32,07 €	32,07 €
Restauration trimestre 1			133,32 €	133,32 €	256,71 €	256,71 €
Restauration trimestre 2			133,32 €	133,32 €	262,68 €	262,68 €
Restauration trimestre 3			127,26 €	127,26 €	262,68 €	262,68 €
Frais liés aux sections linguistiques <i>(uniquement prélevé pour les élèves de ces sections)</i>		35,77 €		35,77 €		35,77 €
Participation diocésaine <i>(reversés intégralement aux organismes)</i>	22,86 €	22,86 €	22,86 €	22,86 €	22,86 €	22,86 €
Cotisation A.P.E.L <i>(Par famille - reversée intégralement à l'association)</i>	7,10 €	7,10 €	7,10 €	7,10 €	7,10 €	7,10 €
<b>TOTAL TRIMESTRE 1</b>	309,48 €	345,26 €	442,80 €	478,58 €	566,19 €	601,97 €
<b>TOTAL TRIMESTRE 2</b>	309,48 €	345,26 €	442,80 €	478,58 €	572,16 €	607,94 €
<b>TOTAL TRIMESTRE 3</b>	309,48 €	345,26 €	436,74 €	472,52 €	572,16 €	607,94 €
<b>TOTAL ANNUEL</b>	928,44 €	1 035,78 €	1 322,34 €	1 429,68 €	1 710,51 €	1 817,85 €

## FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION AU COLLEGE SAINT-JOSEPH

Une seule et unique carte « Porte-monnaie numérique » permet d'utiliser 2 systèmes de restauration proposés au Collège selon les jours de la semaine.

Vous aurez à choisir entre les deux systèmes proposés ci-dessous :

- 1) Déjeuner à jours fixes 4 jours par semaine (LMJV) ou 2 jours par semaine (les jours devront être précisés sur le formulaire donné le jour de la rentrée).

**L'élève est demi-pensionnaire pour les jours où il est inscrit.**

- 2) Déjeuner occasionnellement : Vous choisissez de déjeuner au self quand vous le souhaitez. **L'élève est externe.** Le prix du repas sera de 7,12 €.

Le mixage de ces deux possibilités est possible :

Exemple : vous pouvez déjeuner 2 jours fixes et occasionnellement pour les autres jours si vous en avez besoin.

- Pour pouvoir accéder occasionnellement au self, un chèque de 35.60 € (5 repas) ou 71.20 € (10 repas) sera demandé à l'ouverture de la carte et devra être remis avec le formulaire d'inscription à la rentrée. Les repas non pris seront reportés sur l'année suivante ou remboursés sur demande auprès du service comptabilité.
- Aucun découvert ne sera autorisé.
- La carte qui vous sera remise la première fois sera gratuite et devra être conservée pour les années futures. En cas de perte, la somme de 3€ vous sera demandée pour la refaire.
- Cette carte doit obligatoirement être présentée à chaque passage et ne peut être prêtée à un camarade en aucun cas.

Nous n'acceptons pas que les enfants apportent leur repas à l'Institution sauf ceux faisant l'objet d'un P.A.I (Plan Alimentaire Individualisé). Nous vous informons que des aides peuvent être accordées en fonction des revenus. Des dossiers d'ARC (Aide à la Restauration dans les Collèges) et des tarifs dégressifs sont à votre disposition auprès du Service Comptabilité qui pourra vous informer. Cantine collège Début : 04/09/18 Fin : 23/06/19.

Guillaume DEMEILLERS, Chef d'établissement